

POURQUOI LA CATALOGNE INTÉRESSE-T-ELLE L'EUROPE ?

[Ricard Zapata-Barrero](#), [Catherine Wihtol de Wenden](#)

Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales | « [Migrations Société](#) »

2011/2 N° 134-135 | pages 47 à 54

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.134.0047

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2011-2-page-47.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales.

© Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**Immigration en Catalogne :
politiques et société**

Dossier coordonné par Catherine Wihtol de Wenden et
Ricard Zapata-Barrero



POURQUOI LA CATALOGNE INTÉRESSE-T-ELLE L'EUROPE ?

Ricard ZAPATA-BARRERO *

Catherine WIHTOL de WENDEN **

Après une phase de constatation et d'identification du phénomène migratoire, la Catalogne se trouve, au début de la seconde décennie du XXI^e siècle, dans une période plus mûre et plus favorable à l'innovation politique en matière de traitement de l'immigration. Les questions qui se posent tracent directement les contours des réponses politiques et sociales qu'elle apporte à ce phénomène. Nous pouvons dégager trois prémisses qui fondent la politique d'immigration catalane.

La reconnaissance institutionnelle du fait migratoire

La première prémisses est la reconnaissance institutionnelle, politique et sociale que l'immigration est un processus historique irréversible, devenu à présent une réalité démographique enracinée : la diversité devient ainsi une force motrice qui doit s'insérer dans les stratégies de définition politique de gestion de l'immigration.

Dans le Pacte national pour l'immigration, signé à Barcelone le 19 décembre 2008 entre le gouvernement de la Catalogne et les principales associations d'immigrés, des agents économiques et sociaux, des représentants d'administrations locales, des représentants de la Table de la citoyenneté et de l'immigration¹ et les différents représentants politiques du Parlement catalan, la diversité est explicitement présentée comme un acquis. Dès sa première page, le Pacte affirme « que l'immigration est venue pour s'installer, qu'il faut lui donner une cohésion, ce qui implique un redimensionnement des politiques publiques, et que ceux qui sont différents

* Politologue, professeur au Département de sciences politiques, directeur du Grup de Recerca Interdisciplinari en Immigració (GRITIM), Universitat Pompeu Fabra (UPF), Barcelone. Contact : gritim@upf.edu, ricard.zapata@upf.edu

** Politologue, chercheuse au CNRS, Centre d'études et de recherches internationales (CERI)-Sciences Po, Paris.

1. *Taula de Ciutadania i Immigració.*

et veulent vivre ensemble le feront en évaluant de façon positive la diversité, et en même temps en définissant un espace de cohésion, une culture publique commune »².

La Catalogne se définit ainsi comme une société diverse constituée en bonne partie par des personnes venues de partout pour s'y installer. Ce processus, qui a eu lieu dans un contexte mondialisé et qui s'est intensifié au cours de ces dernières années, présente des caractéristiques propres.

Un phénomène inscrit dans l'histoire

La seconde prémisse, permettant d'apporter une réponse à la question migratoire, est celle qui conduit à replacer le phénomène dans sa dimension historique. L'actuelle vague d'immigration présente des caractéristiques spécifiques qui la distinguent nettement des précédentes, même si le phénomène migratoire n'est en rien nouveau et qu'il s'inscrit dans l'histoire d'une Catalogne terre d'immigration. En effet, nous pouvons considérer qu'elle a une tradition propre en la matière et affirmer également que la nation catalane s'est formée à partir de l'immigration. Passons en revue les phases majeures de cette immigration, de façon à situer la période actuelle, qui a vu le passage d'une migration interne originaire du reste de l'Espagne à une migration internationale en provenance dans sa majorité de pays extracommunautaires.

L'immigration est une composante fondamentale des réalités catalanes du siècle dernier. De 1901 au milieu des années 1970 (dernière phase du franquisme), le solde migratoire en Catalogne a dépassé 2 millions de personnes, soit un nombre d'immigrés nettement supérieur à celui des émigrés. Ce fort taux d'immigration a transformé radicalement la démographie et la sociologie de cette Communauté autonome. On estime que, à la fin du ^{xx}e siècle, plus de 60 % des Catalans étaient issus directement ou indirectement de l'immigration, et ce pourcentage est encore plus élevé si l'on prend en considération les mariages entre Catalans et immigrés. Ainsi, les Catalans descendants des résidents de 1900 — qui n'étaient pas non plus tous des Catalans — représentent aujourd'hui à l'évidence une minorité, un quart environ de la population. Nous pouvons

2. GENERALITAT DE CATALUNYA, *Pacte national pour l'immigration. Un pacte pour vivre toutes et tous ensemble, signé à Barcelone le 19 décembre 2008*, Barcelona : Departament d'Acció social i ciudadania, Secretaria per a la immigració, 2009, 49 p. Voir le Prologue, p. 5, http://www20.gencat.cat/docs/dasc/03Ambits%20tematics/05Immigracio/03Politiquesplansactuacio/02pactenacionalimmigracio/02continguts/Pdfs/Document_final_PNI_frances.pdf

donc en conclure que l'immigration est une partie constitutive du "système catalan de reproduction contemporain".

L'immigration a eu et a encore un impact économique, social, politique et culturel fondamental sur l'histoire récente de la Catalogne.

Si l'immigration s'était ralentie au cours de la phase ultime du franquisme et au début de la période démocratique de l'après-Franco, elle a connu une relance depuis le milieu des années 1990, et notamment après 2000, quand une nouvelle vague migratoire est survenue, croissant à un rythme accéléré, en provenance cette fois-ci non plus d'autres régions d'Espagne, mais de l'étranger. Entre 2001 et 2010, la Catalogne a accueilli plus d'un million d'immigrés, un chiffre supérieur à celui enregistré au cours des années 1960. Il s'ensuit une situation nouvelle, qui se distingue des précédentes par l'origine des immigrés et par la transformation irréversible de la société catalane en une société multiculturelle.

La spécificité catalane

La troisième prémisse pose que même si la Catalogne est une nation de l'Espagne, le traitement de l'immigration y a des caractéristiques propres. Non seulement elle doit, comme toute société dans la même situation, donner des réponses aux défis que pose la diversité des langues, des nationalités, des religions et des cultures, mais elle doit aussi déterminer comment cette diversité s'insère dans le projet de préservation et de développement de son identité différenciée.

Depuis le second Plan *interdepartamental*³ relatif à l'immigration (2001-2004), qui marque le début de la *via català* (voie catalane) de gestion de l'immigration, le lien entre politique d'immigration et politique identitaire a été la force motrice du processus d'institutionnalisation de l'immigration en Catalogne⁴. Abordée non sans quelque ambiguïté, cette voie

3. L'administration de la *Generalitat* de Catalogne est structurée en *Departaments* (ou *Conselleries*) dont les titulaires sont les *consellers* qui composent le gouvernement dirigé par un président [NDLR].

4. Les premières actions de la *Generalitat* de Catalogne relatives au fait migratoire ont été menées par les *Departaments* de l'Éducation, de la Santé et du Bien-Être social à la fin des années 1980. En 1992 a été créée, avec l'accord du Gouvernement, la Commission *interdepartamentale* pour le suivi et la coordination des actions en matière d'immigration. Cette commission a élaboré le premier Plan *interdepartamental* relatif à l'immigration (1993-2000), en reprenant les contributions des *Departaments* impliqués, des organismes sociaux, des associations d'immigrés, ainsi que des organisations syndicales. La finalité du Plan était de promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, en développant des politiques coordonnées entre les divers *Departaments* de la *Generalitat* et les agents ayant participé à la rédaction du document. Voir http://www20.gencat.cat/docs/dasc/03Ambits%20tematics/05Immigracio/03Politiquesplansactuacio/02pactenacionalimmigracio/02continguts/Pdfs/Document_final_PNI_frances.pdf

est, à la fin de 2010, de plus en plus clairement définie à partir de la question linguistique, car la politique en matière d'identité nationale, qui oriente la politique d'immigration en Catalogne, est pensée en tenant compte du fait que le principal marqueur des différences nationales dans l'Espagne multinationale est la langue, en l'occurrence le catalan. La situation de la Catalogne en tant que nation invite aussi à réfléchir en termes d'identité et de la nécessité de disposer, d'une part, d'une méthodologie propre ainsi que d'outils politico-administratifs compatibles avec l'autonomie politique, et, d'autre part, du besoin de prendre en considération une dimension linguistique qui doit être valorisée.

L'originalité du présent dossier

Un tel contexte justifie pleinement la publication du présent dossier, dont l'origine a été un colloque organisé à Paris au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po) le 29 mars 2010, et qui a réuni universitaires et responsables politiques de France et de Catalogne autour du thème *Regards croisés sur l'immigration en Catalogne et en France*⁵, à la suite d'un accord conclu entre le directeur du CERI, Christian Lequesne, et le directeur du *Patronat Catalunya Món*⁶, Josep Manuel Barberà, avec la collaboration du Secrétariat à l'immigration (*Secretaria per a la immigració*).

Le dossier que nous vous proposons présente une triple originalité : en premier lieu, il s'agit du premier numéro d'une revue académique à portée internationale consacré à l'immigration en Catalogne. Comme l'indique la contribution de Vicent Climent, qui dresse un bilan de la production académique sur la question, comparée aux autres États européens ayant une tradition migratoire plus ancienne et plus marquée, en Catalogne l'immigration étrangère est un phénomène nouveau, l'étude des rapports entre la Catalogne et l'immigration étant encore plus récente.

5. Responsable scientifique : Catherine Wihtol de Wenden.

6. *Patronat Catalunya Món* (PCM), que l'on pourrait traduire par Conseil Catalogne-Monde, est un organisme fondé en décembre 2007 à partir de *Patronat Català pro Europa* (Conseil catalan pour l'Europe). PCM est un groupement public qui comprend la *Generalitat* de Catalogne, les municipalités et les Conseils provinciaux (*Diputacions*) de Barcelone, Gérone, Lérida et Tarragone, l'Association catalane des municipalités et la Fédération des municipalités de Catalogne, quelque 15 universités, écoles ou instituts supérieurs, une dizaine de caisses d'épargne et une quinzaine de chambres de commerce. PCM se veut un instrument efficace pour promouvoir la Catalogne et son image, ainsi que pour faciliter l'internationalisation de sa société, au moyen d'outils qu'il repère ou qu'il crée. Pour plus de détails, le lecteur peut consulter l'URL <http://www.patronatcatalunyamón.cat/index.htm>

Le fait qu'au début de la seconde décennie du XXI^e siècle un dossier sur la Catalogne paraisse dans une revue telle que *Migrations Société* doit être interprété non seulement comme un nouvel indicateur d'une dynamique et d'une "façon de faire" distinctes de celles du reste de l'Espagne, mais aussi comme le reflet de l'intérêt que porte l'Europe à une telle spécificité. Il convient de souligner ici que, en Espagne, le premier Plan relatif à l'immigration, datant de 1993, a vu le jour en Catalogne, et que, sur le plan administratif, l'État espagnol n'a réagi à ce phénomène "nouveau" qu'un an plus tard. Qu'on le veuille ou non, le gouvernement espagnol perçoit toujours la Catalogne sinon comme un miroir reflétant très tôt les situations importantes, du moins comme une réalité territoriale qui doit toujours être prise en compte parce qu'on y déploie des instruments spécifiques et qu'on y fait valoir une philosophie politique propre.

En deuxième lieu, notre dossier, sans doute incomplet, traduit la volonté de proposer au lecteur un état des lieux et un bilan de ce qui a été fait sur les plans politique et social en matière de gestion de l'immigration. Les contributions ici réunies intéresseront notamment le lecteur non catalan spécialisé, mais aussi celles et ceux qui se posent simplement des questions concernant le lien entre un taux de croissance de la population immigrée parmi les plus élevés d'Europe, une société qui se veut distincte par sa langue et une capitale cosmopolite qui est un pôle d'attraction pour le monde méditerranéen.

L'importance du présent dossier est d'autant plus grande qu'il fait appel tant à des universitaires et à des spécialistes qu'à des hauts responsables politiques et administratifs des différents secteurs travaillant depuis longtemps sur l'immigration en Catalogne, selon une perspective stratégique et avec la conviction que, aujourd'hui, lorsqu'une décision est prise sur la façon de gérer l'immigration, on contribue en même temps à la construction de la société catalane de l'avenir.

En troisième lieu, enfin, en Catalogne se pose avec acuité la question de la place de l'immigration dans la construction de la nation. Terre d'immigration par excellence — au sein d'un pays, l'Espagne, qui a connu la plus forte croissance de l'immigration en Europe au cours des cinq dernières années, au point de devenir le second pays européen d'immigration par le nombre de primo-migrants — la Catalogne se construit politiquement, économiquement, socialement et culturellement avec les immigrés et avec la langue catalane comme facteur central de son identité. C'est le seul exemple en Europe où la construction politique de la nation se fait concomitamment avec une immigration importante en

nombre et fort diverse, car le début de la formation des nations modernes sur le territoire européen est bien antérieur au développement des migrations internationales de l'ère industrielle. La Catalogne peut donc utiliser la "structure d'opportunité" institutionnelle de la période actuelle pour mieux incorporer les immigrés à son processus de construction nationale.

Un jeu à trois acteurs se profile ainsi entre la Catalogne, les migrants et l'État espagnol, un jeu où la Catalogne cherche des alliés plutôt que des ennemis dans le cadre de son processus de construction politique et identitaire. Elle serait alors la seule nation européenne à se construire à partir de l'immigration qui, grâce à la politique menée, devient partie prenante de la *via català* avec une citoyenneté liée au monde local et urbain, dans un contexte fondé sur les "accommodements" (langue, gestion publique du fait religieux, etc.). La loi organique 2/2009 du 11 décembre 2009 relative aux droits et libertés des étrangers en Espagne et à leur intégration sociale, modifiant la loi organique 4/2000 du 11 janvier 2000, va dans ce sens, car il s'agit d'une loi qui n'impose pas de contraintes, mais qui crée une structure de motivation où le migrant est appelé à reconnaître le besoin de connaître le catalan.

Les textes présentés dans notre dossier révèlent un processus de construction politique en cours qui se ressource dans la communauté catalane, mais qui s'inscrit également dans le cadre espagnol (Pacte européen sur l'immigration et l'asile, droits des étrangers en matière de santé, droits politiques des étrangers).

Cette photographie de l'immigration en Catalogne, qui aborde les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la santé, mais aussi des sujets-clés comme la politique linguistique et la vie associative, incorpore également la Communauté autonome des Îles Baléares, pour l'originalité de ses tendances démographiques (installation d'Européens retraités) et de sa gestion politique. Le regard sur l'immigration en Catalogne que propose notre dossier est d'autant plus précieux que l'on a rarement l'occasion de se pencher sur une région, aussi importante soit-elle, quand on analyse l'immigration dans un pays européen, sauf peut-être dans le cas de l'Allemagne.

